

V. CONCLUSION

Notre étude avait pour objectif principal de suivre l'implication des médecins généralistes au cours du déploiement de « Mon Espace Santé » en 2022.

Nous avons choisi d'envoyer deux questionnaires identiques durant le lancement de ce dispositif. Ils ont été transmis à sept mois d'intervalle à une partie des médecins généralistes de France. Nous avons obtenu 2320 réponses de 1959 médecins différents, puisque 361 médecins généralistes ont répondu aux deux questionnaires, ce qui nous a permis de comparer les résultats d'une population sensibilisée par le sujet.

L'enquête a mis en évidence une faible implication des médecins généralistes dès le premier questionnaire, alors que l'outil était encore en cours de déploiement national. Ce résultat a été confirmé par le second questionnaire. On constate également, que l'intention de recourir à « MES » est influencée favorablement par l'ouverture de son espace santé personnel par le médecin.

Les 2042 commentaires recueillis permettent de comprendre ce résultat décevant pour les initiateurs de « MES » :

- La chronophagie est le principal obstacle : les médecins généralistes étant très sollicités, l'ajout d'un nouvel outil numérique demande du temps supplémentaire.
- La complexité de l'utilisation est un facteur qui ralentit l'adhésion : les médecins généralistes rencontrent des difficultés d'accès à l'outil numérique à cause de problèmes techniques, et de l'absence d'interopérabilité entre les logiciels médicaux existants malgré les mises à jour.
- Les craintes en matière de sécurité des données sont une préoccupation majeure.
- La responsabilité du médecin généraliste dans l'emploi de la messagerie sécurisée reste une interrogation légitime qui dissuade pour l'adoption.

Les limites remarquées aujourd'hui sont comparables à celles identifiées lors du déploiement du Dossier Médical Partagé retrouvées dans d'autres travaux.

MES devait faciliter la communication et la coordination entre les différents professionnels de santé en passant par les patients. Mais il reste un long chemin à parcourir.

In fine, l'adoption et l'utilisation de « Mon Espace Santé » dépendront de la capacité de l'industrie de la santé numérique à relever les défis techniques existants déjà lors du dossier médical partagé.

L'attente va vers un outil numérique simplifiant le travail, faisant gagner du temps au lieu d'en perdre, répondant aux besoins en matière de communication et de coordination, capable de rassurer les professionnels de santé et les patients.

L'ensemble de ces questions devra être pris en compte afin que MES s'adapte à la pratique médicale et non l'inverse.

Une collaboration étroite entre les développeurs d'applications, les décideurs politiques et les professionnels de santé est incontournable pour en assurer le succès.

VU
Strasbourg, le 25.04.23
Le président du jury de thèse
Professeur Emmanuel ANDRES

VU et approuvé
Strasbourg, le 09 MAI 2023
Le Doyen de la Faculté de
Médecine, Maïeutique et Sciences de la Santé
Professeur Jean SIBILIA

